

MARIAGE, DIVORCE ET UNION LIBRE

Fabienne Daguet, Division enquêtes et études démographiques, Insee

Depuis la guerre, la vie en couple a connu une histoire contrastée, avec un point de rupture vers 1972. Les années cinquante et soixante, où elle se confondait avec le mariage, ont été une période de nuptialité intense et de précocité croissante des unions. Par la suite, les mariages sont devenus moins fréquents et plus tardifs. Dans les années soixante, la cohabitation concernait essentiellement les veufs et les divorcés. Depuis, elle s'est développée rapidement chez les célibataires comme prélude au mariage, puis comme mode de vie à part entière. En 1990 cependant, neuf couples sur dix étaient encore constitués de deux conjoints mariés. Le divorce n'a cessé de croître depuis 1964, passant de 30 000 à 110 000 par an en 1993.

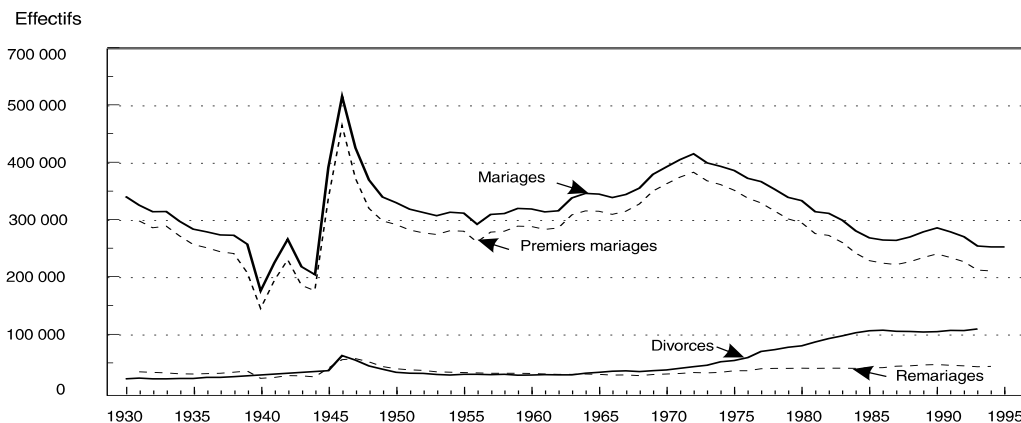
Jamais le mariage n'aura été aussi stable que dans les années cinquante et soixante :

peu de veuvages, encore peu de divorces, peu de naissances illégitimes, des unions de plus en plus précoces (*graphique 1*). A la fin du siècle, au contraire, le mariage légal perd de sa nécessité, même lorsque des enfants naissent. On se marie moins et plus tard. Les ruptures se font plus fréquentes et plus précoces. Cependant, la vie en couple n'est pas remise en question. La forte augmentation des conceptions pré-nuptiales dans les années soixante, la montée des divorces à partir de 1964 et la chute de la fécondité qui s'est déroulée de 1965 à 1975, ont précédé la désaffection pour le mariage. Une conception moins sociale pour le mariage, la contraception moderne, qui permet une dissociation aisée de la sexualité et de la procréation, l'expansion du travail rémunéré des femmes, qui leur assure une indépendance accrue, et l'instabilité professionnelle liée à la crise économique ont vraisemblablement joué dans cette évolution.

Environ 90 % des hommes et des femmes nés dans la première moitié du siècle se sont mariés ; les générations de l'après-guerre sont encore dans ce cas. Dans les générations suivantes, la proportion des individus qui ne se marieront pas va augmenter. Cependant la baisse de la nuptialité est amplifiée

INSEE PREMIERE

① Mariages, premiers mariages, remariages et divorces



Les premiers mariages et les remariages sont ceux des femmes. Les effectifs des premiers mariages des hommes sont presque toujours inférieurs à ceux des femmes et ceux de leurs remariages presque toujours supérieurs. L'écart maximum est de 8 200 en 1931
Sources : Insee et ministère de la Justice

Pendant l'année de son cinquantenaire l'INSEE, publie une série d'études rétrospectives

par le recul de l'âge moyen au mariage (cf. *Pour comprendre ces résultats*).

Le mariage : de l'âge d'or à un déclin relatif

En 1946 et 1947, le nombre de mariages a été très élevé, ceux qui n'avaient pu être conclus pendant la guerre l'étant enfin ces années-là. Il a baissé ensuite jusqu'au début des années cinquante (*tableau 1*). A partir de 1956, le nombre de mariages n'a cessé d'augmenter pour atteindre 417 000 en 1972, soit une hausse de 34 % en 15 ans. Jusqu'en 1964, cette augmentation s'explique surtout par le rajeunissement de l'âge au mariage, très rapide jusqu'au début des années soixante. L'indicateur conjoncturel des premiers mariages a atteint un maximum en 1963 pour les femmes et 1964 pour les hommes, au moment de la récupération des mariages différés par la guerre d'Algérie. A partir de 1964, la hausse du nombre de mariages a eu pour origine l'arrivée des générations du baby-boom à l'âge de convoler. Au début des années soixante-dix, l'âge moyen au premier mariage, qui n'avait cessé de baisser depuis la Libération, a atteint son niveau le plus bas du XXe siècle : 24,5 ans en 1972 pour les hommes et 22,5 ans en 1974 pour les femmes contre 26,2 et 23,3 ans en 1950 (*graphique 2*).

Depuis 1973, les mairies célèbrent de moins en moins de mariages malgré un nombre croissant de jeunes adultes. En 22 ans, de 1972 à 1994, le nombre de mariages passe de 417 000 à

254 000, soit une baisse de 39 %. La proportion des remariages a doublé de sorte que la baisse des premiers mariages a été encore plus importante que celle de l'ensemble des mariages : 45 % pour chaque sexe.

L'extension de la cohabitation pré-nuptiale, ainsi que l'allongement du temps consacré aux études et à la recherche d'un premier emploi, ont rapidement augmenté l'âge moyen au premier mariage. En 1994, celui-ci est remonté à 28,7 ans pour les hommes et à 26,7 ans pour les femmes. Le rajeunissement, plus prononcé pour les hommes que pour les femmes, avait provoqué une diminution d'un an de l'écart d'âge entre nouveaux époux de 1946 à la fin des années soixante. Depuis, l'écart est stabilisé à deux ans.

Le poids des remariages a été au plus bas de 1968 à 1974 (8 % des mariages) : les remariages des veufs ne cessaient de diminuer, les divorces stagnaient et la nuptialité des jeunes était forte. Puis, avec l'augmentation des divorces, la proportion des remariages a augmenté rapidement jusqu'en 1987, plus lentement ensuite. En 1994, près d'un mariage sur quatre est un remariage pour au moins l'un des époux ; 16 % des hommes et 15 % des femmes qui se sont mariés cette année-là sont des divorcés.

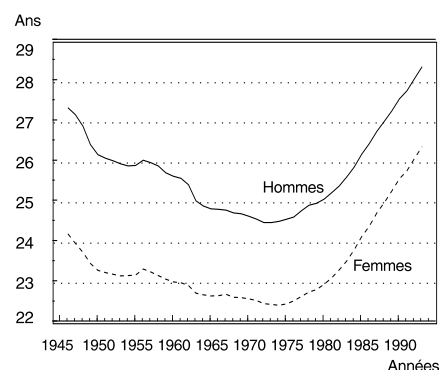
La cohabitation : alternative au remariage puis au mariage

A la fin du siècle, la vie en couple marié demeure le modèle dominant. Mais depuis les années soixante-dix, de plus en plus d'hommes et de fem-

mes juridiquement célibataires ou divorcés vivent de fait avec un conjoint. Le concubinage compense, en partie, la crise de l'institution.

L'union libre était encore peu courante dans les années soixante : les recensements de 1954 à 1968 ont dénombré à peine 3 % de couples non mariés, correction faite des sous-estimations (*tableau 2*). La cohabitation dépendait peu de l'âge et concernait même un peu moins les jeunes que les aînés, pour lesquels il s'agissait d'une alternative au remariage. Ensuite, c'est parmi les jeunes encore célibataires qu'elle a pris un essor considérable. Ce comportement a commencé à être adopté à la fin des années soixante par les jeunes adultes nés dans les années d'après-guerre. Puis il s'est propagé dans les générations suivantes en s'accroissant. En 1975, les couples non mariés n'étaient encore que 3,6 %, mais avec le développement de la cohabitation sans mariage, très important dans les

② Age moyen au premier mariage depuis 1946



Source : Statistiques de l'état civil, Insee

① Principaux indicateurs de nuptialité de 1946 à 1994

Année	Mariages (milliers)	Epoux (en %)			Epouse (en %)			Indicateur conjoncturel des premiers mariages ¹		Divorces (milliers)
		Célibataires	Veufs	Divorcés	Célibataires	Veuves	Divorcées	Hommes	Femmes	
1946	516,9	89,0	5,4	5,6	90,2	5,6	4,2	1,64	1,52	64,1
1950	331,1	87,6	5,0	7,4	88,5	4,8	6,7	0,92	0,94	34,7
1955	312,7	89,2	4,2	6,6	89,9	3,9	6,1	0,87	0,93	31,3
1960	319,9	89,9	3,6	6,5	90,5	3,5	6,0	0,93	1,02	30,2
1965	346,3	91,1	3,0	5,9	91,4	3,0	5,6	1,01	0,99	34,9
1970	393,7	92,1	2,4	5,6	92,5	2,4	5,1	0,91	0,92	38,9
1975	387,4	90,4	2,1	7,5	91,2	2,1	6,7	0,82	0,86	55,6
1980	334,4	87,5	1,9	10,6	88,6	1,8	9,7	0,69	0,71	81,1
1985	269,4	84,3	1,9	13,8	85,3	1,7	13,0	0,53	0,54	107,5
1990	287,1	83,2	1,6	15,2	84,1	1,5	14,4	0,55	0,56	105,5
1993	255,2	82,6	1,7	15,8	83,6	1,5	14,9	0,48	0,50	110,8

1. Sur 100 femmes qui présenteraient durant leur vie les conditions de nuptialité observées en 1993, 50 concluraient un premier mariage avant 50 ans, cf. *Pour comprendre ces résultats*. Sources : Insee et ministère de la Justice

années quatre-vingt, leur part est passée à 12,4 % en 1990. Ces pourcentages ne tiennent pas compte des unions commencées hors mariage. En 1965, 10 % seulement des nouveaux couples débutaient leur vie commune sans se marier. Trente ans plus tard, la proportion est montée à 90 %.

Dans les années soixante-dix, la cohabitation semblait ajourner le mariage sans le remplacer. Elle était le plus souvent un mariage à l'essai entre deux jeunes gens, d'où l'appellation "cohabitation juvénile". Une grossesse incitait au mariage. Dans les années quatre-vingt, la vie en couple non marié s'est imposée comme le principal mode d'entrée dans la vie en couple. Désormais, elle constitue, pour un nombre croissant d'individus, un mode de vie durable qui concurrence le mariage.

Dans les années soixante, 86 % des couples non mariés comprenaient au moins un veuf ou un divorcé, et un quart des hommes vivant en concubinage avaient atteint 60 ans. En 1990, les cohabitants sont tous deux célibataires dans la majorité des cas (57 %, voire 83 % lorsque l'homme est âgé de moins de 35 ans).

Le nombre total de couples a continué

à croître entre 1982 et 1990. Mais pour la première fois depuis la guerre, le nombre de couples mariés a diminué, de 12 415 000 en 1982 à 12 069 000 en 1990. En effet, à partir du début des années quatre-vingt, le nombre annuel de mariages a été inférieur au nombre d'unions dissoutes : 330 000 couples mariés sont désunis chaque année, plus des deux tiers par le décès de l'un des conjoints et environ 100 000 autres par le divorce.

Depuis 1970, de plus en plus d'enfants de couples non mariés

Le mariage légal, qui n'est plus le préalable à la constitution du couple, le devient de moins en moins à la venue d'enfants. Pendant les deux premiers tiers du XXe siècle, la proportion des naissances hors mariage était restée stable et marginale ; son évolution allait même dans le sens d'une légère baisse : 5,9 % seulement de 1961 à 1965. Par la suite, les naissances hors mariage ont augmenté sans interruption. Leur croissance s'est accélérée dans les années quatre-vingt, puis s'est ralentie. Leur pourcentage s'élève à 11 % en 1980, 30 % en 1990 et 36 % en 1994.

Ces naissances s'effectuent de plus en plus souvent à l'intérieur d'un couple. La proportion croissante d'enfants naturels reconnus par le père le confirme. Dans les années soixante, un enfant naturel sur cinq était reconnu à la naissance, puis cette proportion s'est élevée sensiblement à partir de 1972 : 40 % en 1975 et 70 % en 1992. L'enfant sans référence paternelle légale est resté rare : 3 % des enfants nés en 1985 n'étaient toujours pas reconnus dix ans plus tard. De plus en plus d'enfants assistent aux noces de leurs parents : c'était le cas pour 6,9 % des mariages de 1980 et 20,7 % de ceux

de 1993. Près d'un enfant naturel sur deux né en 1975 aurait déjà été légitimé dix ans plus tard. Les légitimations deviennent plus tardives à la fin du siècle.

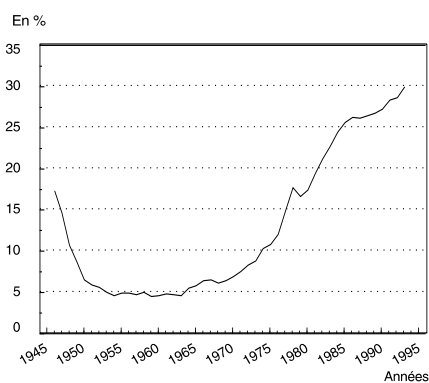
La dissociation entre union légale et procréation a débuté par la montée des conceptions pré-nuptiales. En 1960, comme en 1950, 17 % des jeunes mariées étaient enceintes ; ensuite, ce pourcentage a augmenté jusqu'à 26,3 % en 1972. Il a constamment baissé par la suite (12,3 % en 1992). La meilleure prévention des naissances due à la pilule contraceptive, doublée de la plus grande acceptation des naissances de couples non mariés, ont chacune contribué à cette évolution.

La présence d'enfants demeure plus fréquente lorsque le couple est marié : en 1990, parmi les couples où l'homme a moins de 35 ans, 80 % des couples mariés et 40 % des couples non mariés ont des enfants.

Montée du divorce

Au repli du mariage s'est ajoutée la fragilisation des couples, non plus à cause de la mortalité comme autrefois, mais du divorce. Rétabli en 1884, le divorce s'est banalisé à la fin du XXe siècle. Pourtant, il est resté longtemps mal considéré et, encore au début des années soixante, nombre de divorcés répugnaient à se déclarer comme tels. A la sortie de la guerre, le nombre de divorces était près de deux fois et demie plus élevé qu'en 1938. De 1953 à 1963, il s'est stabilisé autour de 30 000 par an. A partir de 1964, il s'est accru. Cette montée a d'abord été hésitante, puis quasi exponentielle dans les années soixante-dix en dépit de la pratique de plus en plus répandue d'une phase de cohabitation. Les unions rompues dépassent 100 000 chaque année depuis 1984. La loi du 11 juillet 1975 introduisant le divorce par consentement mutuel est à l'origine de la hausse de 1976, mais elle n'a pas eu d'effet sur l'évolution globale du divorce. Quant à la stabilisation enregistrée à la fin des années quatre-vingt, elle est due à la fois à la diminution du nombre de mariages dans les années précédentes et à un ralentissement de la hausse de la divortialité. Au total, entre 1962 et 1990, le nombre de divorces a été multiplié par 3,5, celui des couples mariés par 1,7.

③ Indicateur conjoncturel de divortialité



Sources : ministère de la Justice et Insee

② Nombre de couples mariés et non mariés

	1962	1968	1975	1982	1990
Nombre de couples (en milliers)					
Couples mariés	10 309	11 052	11 954	12 415	12 069
Couples non mariés	310	314	446	829	1 720
Total	10 619	11 366	12 400	13 244	13 789
Proportion pour cent couples (en %)					
Couples mariés	97,1	97,2	96,4	93,7	87,5
Couples non mariés	2,9	2,8	3,6	6,3	12,5

Source : Recensements de la population, Insee

L'indicateur conjoncturel de divortialité donne le nombre de divorces que compteraient à terme 100 mariages si les taux par durée de mariage restaient

Pour en savoir plus

"La vie en couple marié : un modèle qui s'affaiblit", M. de Saboulin et S. Thave, *La société française, Données Sociales 1993*, Insee.

"Le mariage en déclin, la vie en couple aussi", C. Lefranc, *Insee Première n°392*, juillet 1995.

Un siècle de démographie française. Structure et évolution de la population de 1901 à 1993, F. Daguet, Insee Résultats, série Démographie-Société, n° 47-48, 1995.

La Situation démographique en 19.. - Mouvement de la population, Insee Résultats, série Démographie-Société (publication annuelle).

"Les naissances hors mariage", C. Couet, *Données sociales 1996*, Insee.

"L'évolution du divorce en France". J.P. Sardon, *Population* n° 3, 1996.

"La cohabitation hors mariage s'installe dans la durée", L. Toulemon, *Population*, n°3, 1996.

ceux de l'année considérée. De 10 divorces pour 100 mariages entre 1953 et 1963, le taux est passé à 20 en 1977 et 30 en 1985 (*graphique 3*). Mais jusqu'ici, le maximum observé touche les couples formés en 1970, avec 22 % de divorces en 23 années de mariage.

Le risque accru du divorce à partir des années soixante a touché toutes les "promotions" de mariage, quelle qu'ait été la durée de l'union. Mais les divorces apparaissent de plus en plus fréquents au début de la vie conjugale. C'est au bout de quatre ans de mariage que les couples unis de 1982 à 1987 ont été les plus nombreux à se séparer (avec près de 2 % des mariages rompus). Dans les mariages des années soixante, la probabilité restait pratiquement au même niveau jusqu'à vingt ans de mariage.

A cause de la montée du concubinage, les remariages se font moins fréquents et plus tardifs. Parmi les divorcés de 1975, 45 % des hommes et 37 % des femmes étaient remariés quatre ans plus tard, et parmi ceux de 1985, seulement 25 % et 22 %.

Pour comprendre ces résultats

Les données proviennent de la comptabilité démographique de l'Insee établie à

partir des recensements, de l'état civil et, pour les divorces, des statistiques du ministère de la Justice.

Age moyen au mariage : ici, il s'agit de l'âge moyen non pondéré, c'est-à-dire calculé à partir des taux par âge sans tenir compte de la structure par âge.

Indicateur conjoncturel de divortialité : nombre de divorces que compterait une "promotion" fictive de mariages dont la probabilité de divorcer serait, à chaque durée de mariage, identique à celle observée l'année considérée. Il ne décrit le comportement réel d'aucune promotion de mariages. Il augmente lorsque les divorces deviennent plus précoces dans les promotions de mariages, même si leur risque de divorcer ne s'élève pas.

Indicateur conjoncturel des premiers mariages ou indice synthétique de primo-nuptialité : somme des taux de nuptialité des célibataires selon l'âge, jusqu'à 50 ans. Pour chaque sexe, il donne la proportion de personnes d'une génération fictive qui contracteraient un premier mariage avant 50 ans si les conditions de nuptialité du moment étaient permanentes. Il est indépendant de la structure par âge. Il peut être supérieur à un premier mariage par individu s'il se produit un rattrapage de mariages qui n'ont pas eu lieu auparavant (comme en 1946) ou un rajeunissement de l'âge moyen au mariage. Inversement, un recul de l'âge moyen au mariage l'affaiblit, comme c'est le cas depuis 1973.

A RETOURNER A : INSEE-CNGP, B.P. 2718, 80027 AMIENS CEDEX 01

OUI, je souhaite m'abonner à INSEE PREMIERE - Tarif 1996

1 an, 60 numéros = 485 F. (France) 606 F. (Etranger) 770 F. (Etranger par avion)

Nom ou raison sociale : _____ Activité : _____

Adresse : _____

Tél : _____

Ci-joint mon règlement en Francs par chèque à l'ordre de l'INSEE : _____ F.

Date : _____ Signature

Direction Générale :
18, Bd Adolphe-Pinard
75675 Paris cedex 14
Directeur de la publication :
Paul Champsaur
Rédacteur en chef :
Baudouin Seys
Rédacteurs : F. Magnien,
S. Tagnani,
V. Guihard, C. Dulon
Maquette : Th. Pécheux
ISSN 0997 - 3192
© INSEE 1996